

GRAND PRIX DAMES DE LA LIGUE PACA

16, 17 et 18 février 2018
GOLF DE VALESCURE

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions de ce règlement priment sur celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Epreuve ouverte aux joueuses licenciées dans une Fédération (voir cahier des charges FFGolf).

Dames : index inférieur à 6.4

Le champ des joueuses sera limité à 84 joueuses dont 9 wild cards (3 Ligue, 3 club et 3 FFG)

Les joueuses seront retenues en privilégiant d'abord les joueuses de nationalité étrangère classées dans les 2000 premières du WWAGR quel que soit leur index, puis en fonction de l'ordre du Mérite National Amateur à la clôture des inscriptions, puis de l'ordre des index.

Huit places (10% du champ) seront réservées aux joueuses U16, quel que soit leur index, titulaires de la licence Or ne rentrant pas directement dans le champ par leur place au Mérite National Amateur ou par leur index. Ces places seront attribuées en respectant les mêmes critères que la liste officielle.

Licence, certificat médical et droit de jeu fédéral annuel à jour, enregistré auprès de la FFG à la clôture des inscriptions.

FORME DE JEU

54 trous stroke play (18 trous par jour).

Marques de départs: repères jaunes.

Départs sur 2 tees différents lors des 2 premiers tours. Le tirage sera effectué en utilisant le fichier Excel disponible sur Extranet, en respectant dans la liste des inscrits l'ordre du Mérite National Amateur puis des index.

Cut après 36 trous : 45 premières joueuses et ex-aequo

Départage : Play-off en trou par trou pour la 1^{ère} place

Pour les autres places, départage sur la dernière carte puis les 9, 6, 3 et dernier trou ...

ENGAGEMENTS

Les engagements devront parvenir par écrit à la Ligue **avant le jeudi 1^{er} février 2018**, accompagnés des droits d'inscription (chèque à l'ordre de la Ligue de Golf PACA): **100€ (50€ pour les joueuses de 19 à 25 ans, 40€ pour les joueuses de 18 ans et moins)**. Les inscriptions ne seront validées qu'à réception du règlement.

Ces droits comprennent le green-fee de la journée d'entraînement la veille de l'épreuve (départs uniquement sur réservation auprès du Golf de Valescure).

PRIX

Trophée au Vainqueur.

3 Prix Brut.

ARBITRES

Arbitre - Directeur du Tournoi : à définir

Arbitres : à définir